

COMMUNIQUE DE PRESSE
PARIS, LE 11 DECEMBRE 2017

Universités d'hiver de l'HAD : Agnès Buzyn prend des mesures en faveur des patients vulnérables

A l'occasion des Universités d'hiver de l'hospitalisation à domicile, le 6 décembre dernier, la ministre des Solidarités et de la Santé a confirmé son plein soutien au développement de l'hospitalisation à domicile et annoncé des mesures concrètes et rapides pour améliorer le parcours de soins des personnes âgées et des patients atteints de maladies neurodégénératives.

La Ministre a rappelé que l'HAD a toute sa place dans la stratégie nationale de santé en cours d'élaboration « *Votre offre de soins est incontournable, elle l'est pour notre système de santé [...] Je sais pouvoir compter sur vous pour exiger la meilleure qualité qu'il soit et pour intégrer pleinement l'HAD au virage ambulatoire à mi-chemin entre la ville et l'hôpital dans des parcours coordonnée et pertinents* », a affirmé Agnès Buzyn lors de son discours de clôture.

La Ministre a annoncé vouloir voir se concrétiser rapidement les mesures en faveur d'une meilleure organisation du parcours des patients, en particulier les plus fragiles :

>> autoriser la prise en charge des personnes âgées conjointe HAD-Ssiad : l'HAD pourra dès 2018 intervenir auprès des patients pris en charge en Ssiad, sans rupture dans le parcours en évitant le changement inutile des équipes soignantes, souvent perturbant pour ces patients. Cela devrait réduire le recours à des hospitalisations conventionnelles injustifiées au vu de la situation médicale des patients et contraires à leur volonté.

>> adapter le financement de la prise en charge des patients atteints de maladies neurodégénératives : reconnaissant le caractère inadapté de la dégressivité du financement de l'HAD pour ces patients dont la charge en soins va croissant, la Ministre a demandé à ses équipes d'évaluer les modalités d'atténuation de ce mécanisme.

Elle a également annoncé vouloir soutenir l'activité de transfusion sanguine à domicile et consolider le dispositif de financement des traitements coûteux mis en place il y a deux ans.

Au-delà de ces objectifs de court-terme, la Ministre a insisté sur la nécessité de faire aboutir la réforme du modèle de financement de l'HAD qui, ancien et contraignant, entrave aujourd'hui son développement.

La FNEHAD se félicite également de l'aboutissement de ces travaux très attendus et des engagements pris par la Ministre, qui, parfaitement en ligne avec les besoins des patients et les préoccupations des acteurs de terrain, devront trouver à s'appliquer dès 2018.

« L'hôpital de demain : et si c'était aussi chez moi ? »

La FNEHAD a également souhaité profiter de cette journée pour présenter les résultats de l'enquête réalisée par l'institut Viavoice* sur l'hospitalisation à domicile vue par les Français et leurs médecins généralistes.

« L'hôpital a pour vocation de devenir un lieu de passage spécialisé, intégré dans un parcours de soins. Le séjour à l'hôpital ne saurait aux yeux des patients se substituer à la demeure et au foyer » a commenté Agnès Buzyn dans son discours, jugeant l'enquête FNEHAD-VIAVOICE « très éclairante sur les perceptions tant du grand public que des professionnels de santé ».

Les Français se déclarent très largement prêts à être hospitalisés chez eux (3 Français sur 4), motivés par l'impact positif sur leur qualité de vie (70 %), tout en bénéficiant de soins de qualité au moins équivalente (60%). Malheureusement, cette prise en charge reste encore trop confidentielle, la moitié des médecins généralistes estimant que l'HAD est peu connue des médecins libéraux, alors que les Français les identifient comme l'interlocuteur privilégié pour être mieux informés sur ce sujet (66 %).

*Enquête Viavoice pour la FNEHAD réalisée sur un échantillon représentatif de 1000 Français et de 300 médecins généralistes (novembre 2017).